

LES ASSISES RÉGIONALES DE L'AIDE À DOMICILE

15 DÉCEMBRE 2017
AIX-EN-PROVENCE



en partenariat avec

Le Cluster Pôle
Services à la
Personne PACA



et les fédérations professionnelles



Journée animée par

Patrick HADDAD
consultant et rédacteur
du *Journal du Domicile*

Patrick AGATI
président du PSP PACA



9h00
Accueil des participants



Le dialogue politique et institutionnel

10h00 Table ronde 1 : Vers un financement pérenne de l'aide à domicile ?

- **Didier Duplan**, directeur général adjoint d'Adessadomicile
- **Julien Jourdan**, directeur de la FEDESAP
- **Un conseil départemental de la région***

10h45 Table ronde 2 : L'application de la loi ASV aujourd'hui par les Conseils Départementaux : quelles orientations ? Quelle méthode de travail ?

- **Maud Collomb**, directrice adjointe de l'Union Nationale ADMR
- **Florence Arnaiz-Maumé**, déléguée générale du Synerpa
- **Un conseil départemental de la région***
- **Olivier Peraldi**, directeur général de la FESP



12h30/14h00
Déjeuner



14h00

Le CPOM, planche de salut de l'aide à domicile ?

- Conférence de **Patrick Haddad**



9h30

Ouverture des Assises

Présentation de la journée : enjeux et perspectives

Le profil du secteur de l'aide à domicile dans la région PACA



11h30

Pause



11h45

Les SPASAD, de l'expérimentation à la consécration ?

- **Pierre Behar**, directeur du cabinet Espaces MS
- **Monique Pozzi**, présidente de l'ADAFMI (Brignoles, Var) réseau UNA
- **Christophe Vaile**, administrateur délégué de Présence à domicile, Avignon (Vaucluse), réseau UNA
- **Pascale Duch**, directrice du pôle médico-social de la fédération ADMR des Bouches-du-Rhône



14h30

L'aide à domicile face à la révolution numérique : l'humain contre le robot ?

- **Audrey Bel**, directrice générale du Centre d'innovation et d'usage (CIU) santé, Nice
- **Véronique Chirié**, directrice du Technopôle Alpes santé à domicile et autonomie (TASDA), Grenoble
- **Patrick Pansard**, directeur général de Proxidom Services
- **Eric Bobet**, directeur d'AIDADOMI (Bouches-du-Rhône), représentant territorial de la FESP



15h15

Droit au répit : les aidants sont-ils vraiment soulagés ?

- **Joëlle Huillier**, ancienne députée de l'Isère, auteure du rapport «*Du baluchonnage québécois au relayage en France : une solution innovante de répit*»
- **Jacques Cécillon**, directeur de l'association Vacances Répit Familles
- **Camille Dupré**, directrice des plateformes d'accompagnement et de répit de Marseille et d'Arles-Camargue



15h45
Pause



16h00

Qualité de vie au travail et aide à domicile : des progrès ?

- **Yves-Michel Nalbandian**, directeur d'ACT Méditerranée, délégué ANACT PACA
- **Juliette Zavarise**, consultante RH, référente QVT, cabinet Fraissinet et associés
- **Marion Montarello**, directrice générale de la Fédération ADMR des Alpes-Maritimes
- **Stéphane Garrec**, délégué CFDT santé social des Bouches-du-Rhône
- **Olivier Paris**, directeur de Sud Services (Nice, Côte d'azur)



16h45

Synthèse et conclusion

17h00

Clôture des Assises

- **Maurice Rey**, conseiller départemental des Bouches-du-Rhône, délégué aux personnes du bel âge*

**TARIF PRIVILÈGE
FESP**

*sous réserve

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au **01 40 21 07 36**

ou par courrier à **EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris**

ou par mail à **celine.gaonach@ehpa.fr**

Je m'inscris aux Assises régionales de l'Aide à domicile qui auront lieu **le vendredi 15 décembre 2017 à Aix-en-Provence**, et adresse un chèque (ou un mandat administratif) d'un montant de **190 €** (déjeuner compris) à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription. La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu. N° d'agrément au titre de la formation professionnelle : **11 75 46424 75**

Frais d'inscription : 190 €

Je suis membre de la FESP : 170 € 

Mme M.

Fonction

E-mail :

Tél : Fax :

Secteur : Public Privé associatif Privé commercial

Type de structure : SSIAD SAAD HAD SPASAD SAVS SAMSAH SESSAD

CCAS CD CLIC Autre

Adresse de facturation

Nom de l'établissement :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Public visé : Les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile - **Objectif de la formation** : Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation ainsi que l'actualité du secteur du maintien à domicile - **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants - **Méthodes pédagogiques** : Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants ; Formation de 1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.